

"Ce missionnaire publiait dans le "Free Press" du 19 courant une lettre, très courte, mais très concluante, dans laquelle il établit que M. Michael Fekula et ses seize acolytes sont bien, en effet, opposés aux écoles catholiques; seulement, ajoute-t-il, ces dix-sept personnages ne représentent qu'eux-mêmes. Or, il y a au-delà de trois cents familles galiciennes, dans la région du Lac Dauphin, qui ont exprimé leur désir d'avoir des écoles catholiques.

"Le Rév. Père Kulawy affirme aussi que ces trois cents familles appartiennent à l'église catholique du rite grec et reconnaissent le Pape comme leur Pasteur suprême.

"Quant à l'histoire de l'église galicienne, telle que relatée par M. Michael Fekula, c'est un conte auquel le Rév. Père Kulawy donne le plus formel démenti.

"Il n'est pas étonnant, après cela, que M. Paul Wood, tout penaud, admette avoir fait une boulette. Reste à savoir si l'aventure lui servira de leçon.

"P. S. Non, la leçon n'a pas servi. Depuis que notre article est écrit, de nouvelles correspondances ont été échangées. Elles établissent la correction du Rév. Père Kulawy, et l'incorrection de M. Wood, que l'on retrouve encore faisant du zèle à l'encontre des vœux, formellement exprimés, des familles galiciennes catholiques."

Il est difficile de ne pas voir dans ces menées incessantes l'effet d'une haine, non pas accidentelle, mais systématique, et le désir de tenir toujours ardent le feu de la discorde religieuse dans cette partie du pays. Il est inutile de se demander à qui ces difficultés profitent exclusivement.

Cette fois, c'est un agent du gouvernement fédéral qui se fait agent de trouble et de discorde. Il paraît que c'est le moyen d'être bien vu de son maître et d'acquérir des titres à l'avancement. M. Sifton aurait-il décidé de transporter dans l'arène fédérale les méthodes qui l'ont rendu si tristement notoire dans la politique provinciale au Manitoba? Nous espérons que les députés catholiques s'occuperont de tirer cette affaire au clair et de faire peser sur qui de droit les responsabilités auxquelles donne lieu la conduite d'un fonctionnaire trop besogneux.

---

Les catholiques de Régina, T. N. O., ont décidé d'établir une école séparée. Cette décision est fondée sur ce que les écoles séparées sont seules conformes à leurs convictions religieuses; qu'il y a actuellement parmi eux 120 enfants en âge de fréquenter l'école; que la loi leur permet d'établir une école de leur choix sans s'occuper de leurs concitoyens protestants; que les protestants refusent d'employer des instituteurs catholiques quelque compétents qu'ils soient, et que les catholiques paient aujourd'hui en taxes une